

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft 18

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques officiers étrangers ont assisté aux manœuvres : de France, MM. le lieutenant-colonel de l'état-major général Laveuve, et le commandant d'infanterie Muzac, attaché au ministère de la guerre à Paris, auxquels s'est joint l'attaché militaire de France à Berne, M. le capitaine d'Aiguy, du 9^e chasseurs à pied.

L'Allemagne était représentée par son attaché militaire à Berne, capitaine de Renthe-Finck, du 4^e régiment de la garde à pied, et par M. le major bavarois Xilander ; l'Angleterre par M. le major Russel.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

GENÈVE. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance de mardi 17 courant, a avancé au grade de capitaine dans l'état-major cantonal, MM. les premiers-lieutenants Raisin, Jean-Daniel, et Penard, Jean-Louis.

Dans la même séance, il a nommé au grade de lieutenant dans le dit état-major MM. Albrecht, Louis-Victor, et Anklen, Charles, adjudants sous-officiers.

— M. le major Charles Rigaud, à Genève, promu au grade de lieutenant-colonel, est nommé commandant du 1^{er} régiment d'infanterie.

ITALIE. — Durant les grandes manœuvres de l'armée italienne se sont produits divers incidents plus ou moins graves, inévitables, pour ainsi dire, dans le service en campagne d'un corps d'armée; ainsi le 1^{er} corps a vu, le même jour, un artilleur blessé par l'inflammation d'une cartouche au moment de la charge, deux hommes morts et une cinquantaine malades d'insolation et enfin, un autre incident plus sérieux tant par son effet que par les faits qu'il démontre.

L'*Italia militare* rend compte comme suit de ce malheur arrivé le 31 août dernier à la 2^e batterie du 6^e régiment d'artillerie attaché à la 1^e division.

« L'action allait finir ; la division, repoussée par l'adversaire, se repliait sur Volta et la batterie se portait rapidement en arrière pour occuper de nouvelles positions. Pendant ce mouvement un avant-train sauta, blessant plus ou moins grièvement quatre servants, deux étaient assis sur l'avant-train et deux sur les sièges ; l'un d'eux est mort deux heures après. »

L'explosion a été produite par l'éclatement d'un shrapnel de 7 centimètres. — On procéda à l'examen des shrapnels contenus dans le coffre et dans les autres avant-trains de la batterie et on trouva des éléments certains pour expliquer la cause de l'explosion et comment celle-ci s'est produite. Les shrapnels de 7 centimètres ont la fusée à temps modèle 1873. Dans ces fusées l'inflammation est produite par un percuteur (tampon porte amorce) qui tombant sur un rugueux, communique le feu à la mèche de la galerie (cercle fusant) de la fusée et, de là, à la charge d'éclatement du projectile. Ce percuteur ou *masse libre amorcée*, formé d'un alliage de plomb et d'étain, est suspendu par deux ailettes qui se rompent sous la force d'impulsion produite par l'inflammation de la charge dans la bouche à feu ; pour plus de sécurité dans les transports le percuteur est maintenu par une broche en laiton qui s'enlève au moment de la charge. Voici ce qui est arrivé : par suite des secousses continues et répétées subies pendant les marches et exercices auxquelles a pris part la batterie dans les camps d'instruction et ensuite aux grandes manœuvres, le canal dans lequel passe la broche en laiton s'est peu à peu usé et élargi jusqu'à atteindre la base supérieure du percuteur (tampon porte amorce), restant ainsi ouvert ; en conséquence le percuteur n'était plus supporté que par les ailettes, qui, de même, se sont usées par l'effet des chocs jusqu'à se briser et à laisser tomber le percuteur sur le rugueux.

Ce fait ne s'est pas produit pour les shrapnels de la pièce de 9 centimètres à chargement par la culasse ; ces projectiles sont munis de la fusée à temps modèle 1876, dans laquelle le percuteur est soutenu par un ressort à boudin interposé entre lui et le rugueux.

Pour éviter tout accident à l'avenir, on a décidé d'enlever le percuteur porte amorce aux shrapnels dans les batteries en service de campagne et de les transporter à part.